

L'URIOPSS PACA et Corse à la rencontre des Conseils départementaux et de la Collectivité de Corse

Le rôle de l'URIOPSS PACA et Corse est à la fois de porter la parole des associations adhérentes et des publics qu'elles accompagnent, mais également d'agir comme courroie de transmission entre les décideurs publics et les associations de solidarité. Ces dernières ont en effet besoin que les pouvoirs publics jouent leur rôle de pilote des politiques publiques, mais aussi qu'ils soient des facilitateurs pour permettre la mise en œuvre de projets qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et des réponses adaptées à leurs besoins et attentes.

L'URIOPSS PACA et Corse est allée à la rencontre des Conseils départementaux et de la Collectivité de Corse, afin d'échanger sur les enjeux concernant les secteurs de l'autonomie et de l'enfance - famille, notamment à partir de trois préoccupations majeures :

- La nécessité d'adapter l'offre pour répondre à la complexité croissante des parcours, notamment pour les personnes qui cumulent plusieurs vulnérabilités ;
- La crise durable de l'attractivité des métiers du social et du médico-social, autant sur le recrutement que sur la fidélisation. Cette situation est aggravée par les difficultés de financement du Ségur pour tous, ce qui fragilise la continuité et la qualité des accompagnements ;
- Les tensions budgétaires structurelles et conjoncturelles des associations de solidarité, avec une hausse des coûts de fonctionnement non compensée par les évolutions des financements publics. Nous avons alerté les Conseils départementaux quant aux retentissements concrets que ces tensions budgétaires ont sur la capacité des structures à répondre aux besoins des publics.

Enfin, nous avons bien entendu souligné la nécessité d'associer les associations de solidarité à l'élaboration des politiques publiques. Nous avons donc également échangé avec les Conseils départementaux sur leur vision de l'évolution des secteurs de l'autonomie et de l'enfance - famille dans un contexte d'incertitudes financières et d'annonces de nouvelle réforme de l'Etat.

Rencontre avec le Conseil départemental du Vaucluse – 12 septembre 2025

Nous avons rencontré Gérard Ferrieres, directeur de l'autonomie et de la MDPH et Catherine Hauchart, directrice de l'enfance. Cette rencontre a permis d'aborder des sujets intersectoriels (attractivité des métiers, inflation, Ségur pour tous...) mais aussi d'aborder les défis de chacun des secteurs.

De façon générale, nous avons partagé les constants suivants : une précarisation des publics, le croisement des vulnérabilités et la complexification des situations. A ce titre, une nouvelle rencontre avec le Conseil départemental a été organisée le 2 décembre, pour échanger autour des préconisations issues de [notre plaidoyer pour une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance](#).

- La synthèse est disponible [ICI](#).

Rencontre avec la Collectivité de Corse – 15 septembre 2025

Une rencontre a été organisée avec Sylvie Campana, adjointe au délégué général adjoint ; Marie Cianelli-Colonna, directrice de l'autonomie et Françoise De La Foata, directrice de l'enfance. La Collectivité nous a fait part de ses contraintes financières actuelles et nous avons partagé nos constats sur les enjeux actuels.

En protection de l'enfance, si le nombre d'enfants protégés est inférieur au niveau national, on observe également une augmentation des problématiques et une nécessité d'adaptation des structures. Dans le secteur du grand âge, la réforme des SAD est complexe à mettre en œuvre, celle des tarifs différenciés se déploie de manière modérée. Enfin, sur le secteur du handicap, on remarque plusieurs projets de transformation (de foyers d'hébergement en foyers de vie), la nécessité de moderniser le bâti et des créations de places en Haute-Corse, Corse du Sud et dans la Plaine orientale.

La Collectivité de Corse nous a enfin rappelé sa volonté d'acter un cycle structuré et pérenne de concertation avec les établissements et services. La première séance se tiendra le 17 décembre.

- La synthèse est disponible [ICI](#).

Rencontre avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes – 18 septembre 2025

Nous avons rencontré Cyril Carbonnel, directeur général adjoint ; Sébastien Martin, directeur de la maison départementale de l'autonomie et Annie Seksik, directrice de l'enfance. Le Département a conscience de la nécessité de renforcer l'offre, en particulier dans les zones de montagne et de transformer l'offre afin qu'elle réponde mieux aux besoins.

Dans le secteur de l'autonomie, le Département souhaite développer les résidences autonomie, en particulier auprès des personnes handicapées vieillissantes, mais également développer l'innovation numérique. Nous avons pu aborder les sujets de la protection de l'enfance, notamment concernant certaines situations complexes ou la création d'une MECS à visée thérapeutique. Nous avons sollicité une autre rencontre pour approfondir ces points.

- La synthèse est disponible [ICI](#).

Rencontre avec le Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence – 6 octobre 2025

Cette rencontre avec Jean-Luc Billand, directeur général adjoint ; Anne-Sophie Etienne, directrice des solidarités et Christelle Ritter, direction des solidarités, secteur vieillesse – handicap ; a permis d'évoquer la situation sociale du département dans lequel d'anciennes problématiques sont aggravées par de nouveaux phénomènes (prostitution/narcotrafics).

Le Département constate des difficultés dans certains établissements et renforce ses contrôles, ainsi qu'un mouvement de concentration des établissements. En matière de financements, le Conseil départemental a une stratégie prudente et préfère conforter ce qui doit l'être plutôt que développer des actions nouvelles.

Le Directeur général adjoint a souligné le professionnalisme et l'engagement des professionnels.

- La synthèse est disponible [ICI](#).

Rencontre avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône – 17 octobre 2025

La rencontre avec Jean-Charles Manrique, directeur général adjoint ; Mathilde Bazou, directrice enfance-famille ; Armelle Sauvet, directrice adjointe de la gestion des établissements et services, direction handicap et bel âge et Jean-Michel Guithon, chef de service des établissements pour personnes handicapées a permis de mettre l'accent sur la nécessité de rétablir un dialogue entre le Conseil départemental et les associations.

Le Président de l'URIOPSS PACA et Corse, Jean-Vincent Piquerez, a rappelé l'importance de la création de nouvelles places dans le Département, en complément du déploiement de la transformation de l'offre.

Le Directeur général adjoint s'est dit prêt à dialoguer, sous l'égide de l'URIOPSS, avec les associations de protection de l'enfance, afin de réfléchir à la reconfiguration de l'offre. Une réunion sera organisée en janvier.

- La synthèse est disponible [ICI](#).

Rencontre avec le Conseil départemental du Var – 13 novembre 2025

La rencontre avec Frédéric Gastou, directeur de l'autonomie ; Paul Garnier, directeur adjoint de l'autonomie et Guillaume Bernard, responsable de la qualité en protection de l'enfance a permis d'aborder les besoins dans les secteurs de l'autonomie et de la protection de l'enfance.

Sur l'autonomie, il n'y a pas de projet de création de places à ce stade, mais le Département est attentif au développement de l'habitat inclusif, et essaie de développer l'utilisation de ViaTrajectoire.

Sur les vulnérabilités multiples, le Département et l'ARS souhaitent développer l'accueil des personnes handicapées vieillissantes en Ehpad et cherchent à innover concernant les enfants à double vulnérabilité, à travers un dispositif d'équipe mobile et l'ouverture de MECS thérapeutiques.

L'URIOPSS sollicitera à nouveau le Département afin de rencontrer la nouvelle directrice enfance-famille notamment pour aborder l'expérimentation de la transformation de l'offre sur le territoire.

- La synthèse est disponible [ICI](#).

Rencontre avec le Conseil départemental de Hautes-Alpes

Nous sommes dans l'attente de la fixation d'un rendez-vous.

Organisme de formation déclaré : n° 93130058113 / Siret 782 886 691 00024 / Code APE : 8899B